RESULTAT D'UN S.T.O.C. EN PICARDIE

Par X. COMMECY

Le S.T.O.C. ou Suivi Temporel des Oiseaux Communs est une méthode qui essaie d'apporter une réponse à l'une des lacunes de l'ornithologie telle qu'elle est généralement pratiquée : le suivi des populations des oiseaux communs. En paradoxe apparent, les populations des oiseaux rares à assez rares sont mieux connues que celles des espèces communes. L'intérêt du suivi des populations des espèces communes est évident, de là viennent les premiers signes des variations de l'état des milieux les plus fréquents qui constituent notre milieu de vie.
Initié en 1989 par le C.R.B.P.O. Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux - Muséum National d'Histoire Naturelle, ce programme national comporte deux volets, l'un concerne le baguage des oiseaux (et nous avons participé à celui qui avait été mis en place dans le Pas de Calais, baie de Canche) et l'autre les routes ou E.P.S. (Échantillonnage Ponctuel Simple) ; ce sont les résultats de cette seconde démarche que nous présentons ici pour la Picardie, département de la Somme.

MÉTHODES

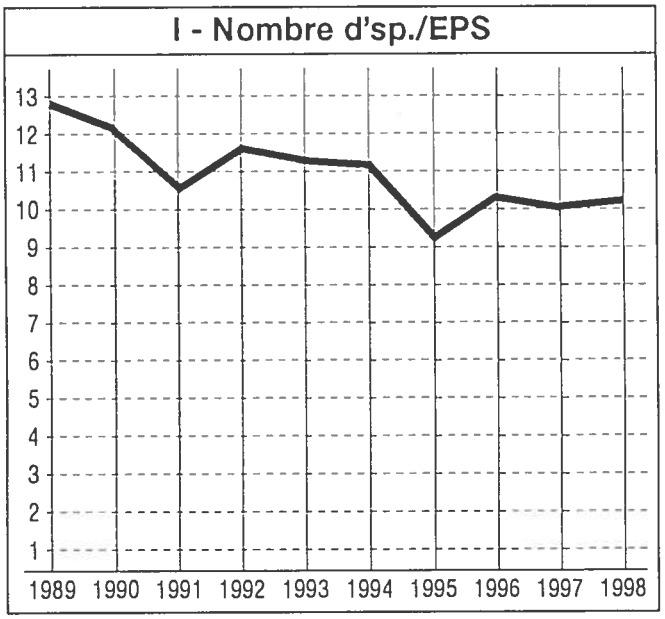
Un E.P.S. est un dénombrement exhaustif de l'avifaune contactée par l'observation ou l'audition en un point où l'observateur reste stationnaire pendant 5 minutes exactement. Seuls les contacts avec des individus différents sont comptabilisés et comptent pour une unité ; les chanteurs ou couples sont comptés pour un, les oiseaux silencieux ou en vol sont comptés pour un demi, les colonies sont comptées comme une unité. Ces routes ou successions de points répartis avec une distance minimale de 500 mètres entre eux sont effectuées chaque année, aux mêmes dates (à quelques jours près) et si possible dans les mêmes conditions atmosphériques. Les milieux où sont situés les points d'arrêt de 5 minutes de l'observateur sont décrits la première année et leur aspect réévalué tous les 5 ans. On comprend ainsi qu'un grand nombre de points d'écoute bien répartis permettent de donner des indications sur les variations des populations des oiseaux communs pour une période de quelques années , ce qui est le but recherché par cette étude. En France, il y a eu 529 E.P.S. effectués en 1989, 916 en 1990, 715 en 1991, 1193 en 1992... (C.VANSTEENWEGEN, courriers internes au réseau). Pour notre part nous avons effectué chaque année une route de 15 E.P.S. depuis 1989, dans les derniers jours de mai ; ce sont ces résultats que nous présentons ici et une première ébauche d'analyses.
La route dont nous présentons les résultats ici a été tracée dans le Sud-est amiénois et les points ont été choisis de façon à représenter un échantillonnage des différents paysages de cette région; champs cultivés : 3 E.P.S., champs cultivés + talus boisés ou haies : 6 E.P.S., pâture + haies : 1 E.P.S., bord de village : 1 E.P.S., friche : 1 E.P.S., marais : 3 E.P.S..

RÉSULTATS

55 espèces ont été ainsi contactées, certaines une seule fois, d'autres chaque année; elles forment la composition moyenne de l'avifaune estivale, le plus souvent nicheuse, de ce secteur de Picardie.
Le tableau 1 regroupe les résultats obtenus sur ces 15 points pendant les dix années écoulées.

ANALYSES

Par milieux :
Le nombre moyen d'espèces repérées par E.P.S. est globalement de 10,9 pour la route étudiée (contre 12,8 en 1989 et 13,3 en 1990 pour les moyennes nationales). Si nous regardons cette moyenne année par année on peut percevoir une diminution progressive du nombre d'espèces contactées (voir courbe 1).



Nous pouvons comparer le nombre d'espèces contactées par E.P.S. dans les différents milieux, nous obtenons en moyenne :
Zones humides : 11,4 espèces pour 14,1 oiseaux
Zones cultivées + haies et/ou talus boisés : 9,1 espèces pour 11,8 oiseaux
Zones cultivées : 5,5 espèces pour 8,5 oiseaux.
La richesse spécifique plus grande des zones humides apparaît rapidement, près de trois fois plus d'espèces contactées en 5 minutes dans ces milieux par rapport aux milieux cultivés et 1 fois et demi plus d'oiseaux par rapport aux autres résultats présentés ici.
Pour les zones humides et les zones cultivées + haies et/ou talus boisés, il n'apparaît pas de différences importantes de ces deux valeurs au cours du temps ; par contre pour les zones de cultures, une tendance à la baisse apparaît (voir tableau ci-après), aussi bien pour le nombre d'espèces que pour le nombre d'oiseaux.

Nombre d'sp./Nombre d'oiseaux par EPS en cultures									
1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
6,5/10	5,5/8,5	5/6,5	5,5/8,5	6/8,5	6/8,5	4,5/6,5	5/7,5	6/7,5	5/7,1

Par espèces :

Nous pouvons comparer les résultats obtenus ici pour les 16 espèces remarquées comme étant les plus abondantes en France selon YEATMAN (1976), seule référence disponible donnant par des méthodes fort différentes (présence/absence dans des feuilles I.G.N. 1/50000) les fréquences des espèces des espèces communes ; nous les comparerons aussi avec les résultats préliminaires obtenus pour la France par la méthode STOC (C. VANSTEENWEGEN 1994) :

Résultats : Rang selon YEATMAN (1976) de l'espèce, rang selon cette étude puis rang selon VANSTEENWEGEN (1994) :

1 : Alouette des champs, 1, 1
2: Pinson des arbres, 9, 3
3 : Merle noir, 3, 2
4 : Fauvette à tête noire, 7, 4
5 : Pouillot véloce, 8, 6
6 : Rossignol philomèle, 10, 5
7 : Troglodyte mignon, 18, 8
8 : Moineau domestique, 12, 14
9 : Mésange charbonnière, 28, 12
10 : Rouge-gorge familier, /, 15
11 : Verdier d' Europe, 24, 21
12 : Bruant jaune, 11, 16
13 : Hirondelle rustique, 13, 20
14 : Etourneau sansonnet, 6, 18
15 : Linotte mélodieuse, 19, 20
16 : Chardonneret élégant, 22, 36

Les variations observées peuvent s'expliquer par les différences de méthode entre celle de YEATMAN et celles des deux autres études, par une représentativité des milieux prospectés pour les E.P.S. (par exemple, sous représentation pour la Somme de la fréquence du Pinson des arbres, de la Mésange charbonnière ; 30 % des E.P.S. étant réalisés en milieu boisé pour la France), la période à laquelle sont effectuées les routes (absence apparente du Rouge gorge familier dans la Somme et sous représentation du Troglodyte mignon ou de l'Accenteur mouchet... peu détectable à l'époque où ont été réalisés les E.P.S.) ou période de creux dans les années 70 pour la Fauvette grisette compensé depuis. L'Alouette des champs et le Merle noir sont dans toutes les études les oiseaux les plus représentés.

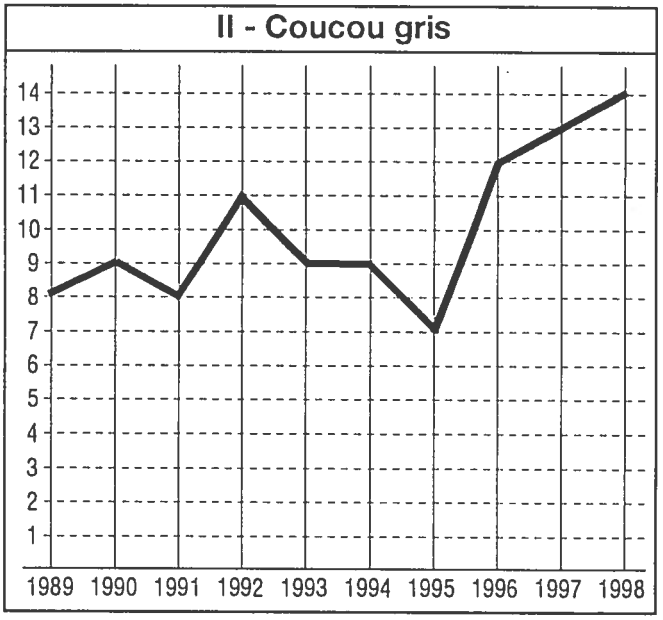
Dans la Somme, des indices plus élevés qu'ailleurs ont été relevés pour : la Corneille noire (2), la Tourterelle turque (4), Fauvette grisette (5), Bruant proyer (14), Fauvette des jardins (15), Loriot d'Europe (16) ; caractéristiques locales ?

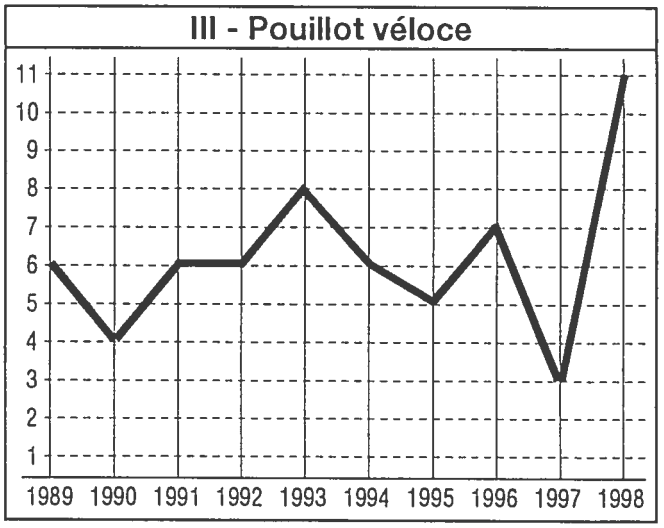
L'intérêt d'un tel suivi à long terme, appréhender les évolutions des populations d'oiseaux communs, peut être montré ici pour quelques espèces et groupes d'espèces et nous le comparerons là encore aux résultats nationaux obtenus sur la période 1989/1993 (d'après C. VANSTEENWEGEN courriers internes au réseau).

Pour beaucoup d'espèces, les populations recensées sur ces 10 ans fluctuent d'une année à l'autre en fonction des réussites/échecs des nidifications de l'année précédente (exemple des Perdrix grises) ou des conditions régnant sur les sites d'hivernage (exemple des Fauvettes grisettes). La tendance actuelle étant certainement une stabilité sur une période pluriannuelle.

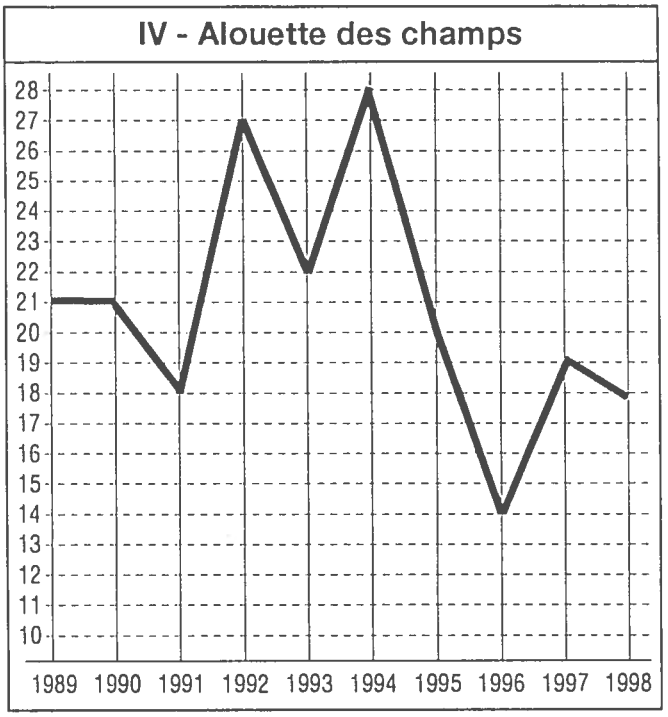
Pour quelques espèces des augmentations sont repérables : le Pigeon ramier comme au niveau national jusqu'en 1993/1994 puis régression ensuite. Le Coucou gris lui semble voir ces effectifs croître, ce qui avait aussi été noté au niveau national (courbe II, ci-après). Pour d'autres espèces dont une augmentation significative a été notée pour la France, les relevés de la Somme ne le montrent pas, Tourterelle turque, Fauvette à tête noire, Bruant zizi (cette dernière espèce étant très rare chez nous). Le Pouillot véloce lui semble progresser chez nous et pas ailleurs (courbe III, ci-après).

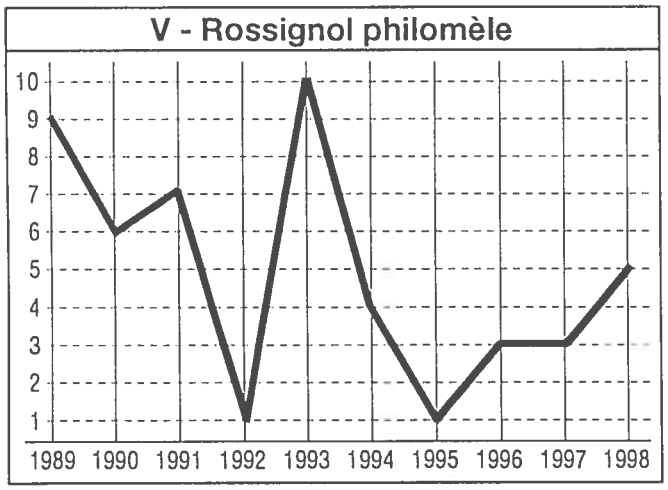
A l'inverse des tendances à la diminution sont notables, dans notre région seulement : Alouette des champs, Rossignol philomèle, Merle noir, Grive musicienne (Graphiques IV, V, VI, VII) mais ces tendances sont à confirmer sur le long terme et l'échantillonnage est faible. Toutes ces variations peuvent peut être s'expliquer par une évolution des milieux échantillonnés et des corrélations avec d'autres

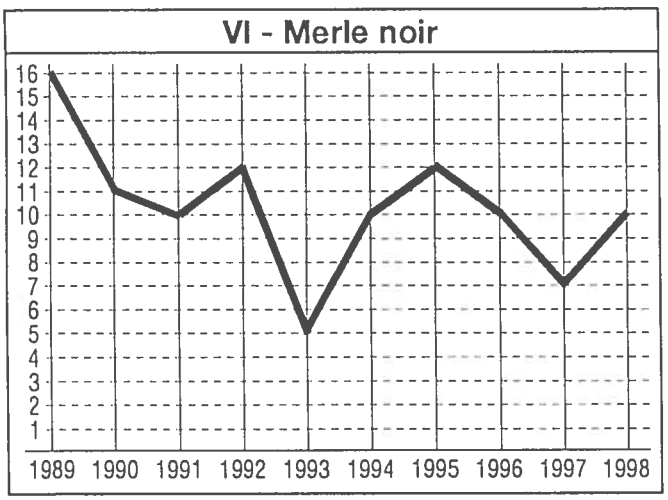




relevés seront à faire avant de conclure à une diminution significative des populations régionales.
Pour deux espèces la diminution est nette et significatives dans les E.P.S. picards. Les Bruants jaune et proyer (Graphiques VIII et IX, ci-après) ; ces baisses sont aussi relevées dans les moyennes nationales mais moins fortement. Pour l'une de ces espèces, la régression a été décrite pour le nord de la France (COMMECY et RAEVEL 1993). Ces deux espèces des milieux ouverts et cultivés montrent certainement une dégradation de cet écosystème, même si d'autres facteurs peuvent aussi intervenir. Les régressions des populations d'Alouette des champs et de Bergeronnette printanières repérées en France pour cette dernière espèce mais pas (encore ?) chez nous vont dans le même sens.

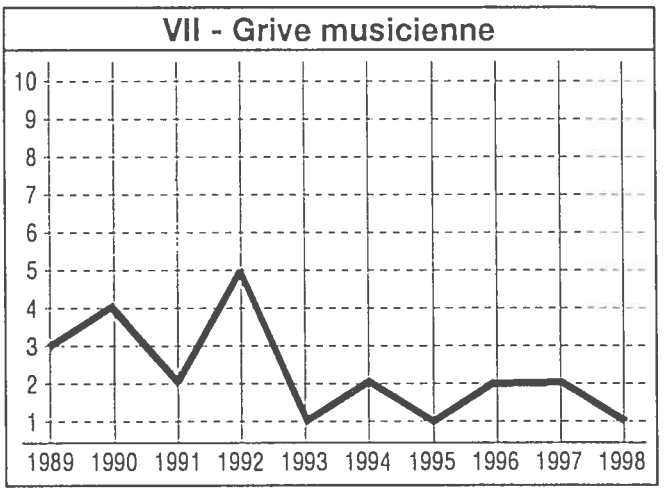


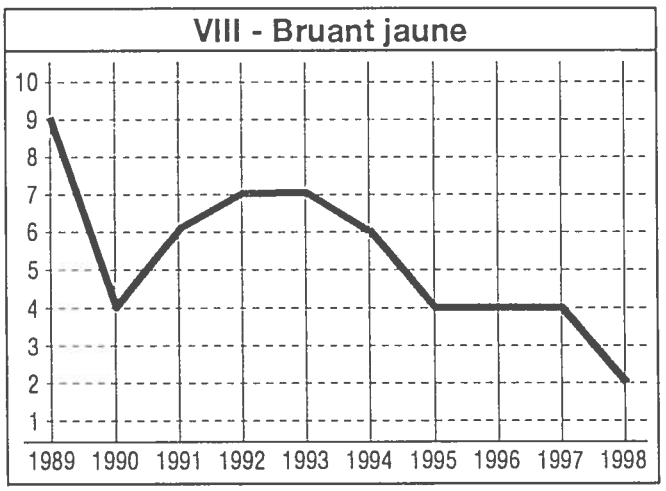


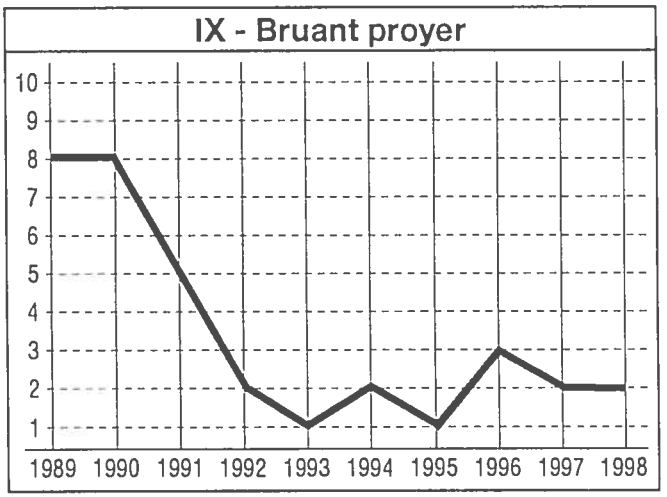


CONCLUSION

Ces résultats de points d'écoutes et d'observations répétés de manière standardisée permettent de mieux appréhender la composition de l'avifaune commune de notre région et de discerner quelques évolutions dans







cette composition. Intégrés à de nombreux autres, ils permettent de suivre ces populations au niveau national; il est regrettable qu'au niveau régional cette méthodologie facile, peu gourmande en temps n'ait pas plus d'adeptes; la multiplication de ces E.P.S. faciliterait les analyses, en particulier en différenciant les milieux ce qui est difficile à faire ici en raison de la faiblesse de l'échantillonnage.

BIBLIOGRAPHIE

• COMMECY X. et RAEVEL P.1993 : Régression du Bruant proyer *Milaria calandra* dans le nord de la France et esquisse du contexte européen récent. La Mélanocéphale 2,1 p. 14-26.

• VANSTEENWEGEN C. 1994 : Premiers résultats du programme S.T.O.C. et évaluation provisoire du volet E.P.S. Alauda 62(1), p.59-69.

• YEATMAN L. 1976 : Atlas des oiseaux nicheurs de France. S.O.F., Ministère de la qualité de la vie, 282p.

Résultats obtenus sur une route STOC dans le département de la Somme (80)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Perdrix grise	6	3	3	1	5	1		4	2	5
Faisan de Colchide	1	1	1			1				1
Pic epeiche		2						1	1	
Pigeon ramier	7	6	6	3	9	9	3	9	3	4
Tourterelle des bois	11	6	4	10	3	9	4	5	11	8
Tourterelle turque	3	1	3	1	3	3	2	2	3	3
Coucou gris	8	9	8	11	9	9	7	12	13	14
Martinet noir				1						
Alouette des champs	21	21	18	27	22	28	20	14	19	18
Hirondelle de cheminée	5	4	2	4	5	5	4	2	3	3
Pipit farlouse		2		1	1	1	1	1		
Bergeronnette grise		2	4	3	1	2	3			1
Bergeronnette printanière	4	2			1	2	1	1	4	3
Troglodyte mignon	3	4		4	3	3	4	4	1	
Accenteur mouchet	4	1	2	3	1	3	5	3	4	2
Rossignol philomèle	9	6	7	1	10	4	1	3	3	5
Rouge-queue noir	1	1								
Tarier des prés	1									
Tarier pâtre			1	1	1	1				
Merle noir	16	11	10	12	5	10	12	10	7	10
Grive musicienne	3	4	2	5	1	2	1	2	2	1
Bouscarle de Cetti					1	1				
Rousserolle verderolle	2	2		2	2	3	4	4	1	1
Rousserolle effarvatte	2	2	2	2	2	1	2		2	1
Hypolaïs polyglotte					2		4	1	1	1
Fauvette grisette	12	11	15	6	10	7	3	9	4	9
Fauvette des jardins	5	3	3	2	2	1	1	2	5	5
Fauvette à tête noire	7	9	6	8	6	8	9	4	6	6
Pouillot véloce	6	4	6	6	8	6	5	7	3	11
Pouillot fitis		3	7	1	1	1				2
Mésange à longue queue				1						
Mésange boréale	1									
Mésange bleue			1				3			
Mésange charbonière		1			1			2	1	1
Sitelle d'Europe		1								
Grimpereau des jardins			1							
Loriot d'Europe	1	4	4	1	5	3	3	3	2	2
Geai des Chênes		1		1	1			1	1	
Pie bavarde	1	1	1	3	1	1		1	1	2
Choucas des tours										
Corbeau freux (colonies)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Corneille noire	13	12	14	19	7	11	9	18	11	9
Etourneau sansonnet	5	9	3	6	12	5	5	4	9	3
Moineau domestique	5	5	2	6	8	3	3	3	4	5
Moineau friquet	1						1		1	
Pinson des arbres	4	5	4	4	7	4	4	11	5	6
Serin cini								1		
Verdier d'Europe	1	4	2	1		1		1		1
Chardonneret élégant	2	2	2		2	2	2			1
Linotte mélodieuse	1	1	2	1	2	5	3	1	5	1
Bouvreuil pivoine	1	1							1	
Bruant jaune	9	4	6	7	7	6	4	4	4	2
Bruant des roseaux									2	2
Bruant proyer	8	8	5	2	1	2	1	3	2	2